

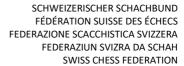
INVITATION

à l'Assemblée des délégués de la FSE, **le samedi, 16 juin 2018, 14.00 heures,** la Maison des sports à Ittigen près de Berne (Traduction simultanée en français et en allemand). Le comité central invite les délégués à un apéro de 13.15 à 13.45 heures.

Ordre du jour

- 1. Accueil, appel et élection des scrutateurs
- 2. Approbation du procès verbal de l'assemblée des délégués du 17 juin 2017
- 3. Audition
 - a) du rapport du président central
 - b) des rapports des présidents des commissions, du président du Tribunal arbitral et des autres rapports
 - c) des comptes annuels 2017
 - d) du rapport du service de révision
- 4. Décision concernant les propositions du service de révision et décharge au Comité central
- 5. Cotisation et taxes
 - a) Fixation des cotisations et des licences
 - b) Approbation du budget 2019
- 6. Traitement des recours éventuels contre l'exclusion de sections ou de membres individuels et contre le refus de l'admission de sections
- 7. Elections
 - a) de deux vérificateurs de comptes et d'un suppléant
 - b) du président et des autres membres du Tribunal Arbitral
- 8. Motion du Comité central
 - Modification du règlement du CSE/CSG (Qualifications des joueurs dans les ligues supérieures du CSG)
- 9. Motions des sections
 - Niederlenz : Révision du plan des jeux/des tournois
 - Réti : Légitimation des titres au CSI
 - Riehen: Augmentation du respect du délai
- 10. Honneurs
- 11. Varia

Le secrétaire permanent Maurice Gisler





RAPPORT ANNUEL DU PRÉSIDENT CENTRAL

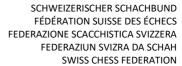
Chers membres d'honneur Chers déléguées et délégués Chers collègues

Les **objectifs** formulés lors de l'Assemblée des délégués 2015 continuent de former la base de nos activités:

- Accroître le nombre de membres.
- Investir dans la formation des moniteurs d'échecs juniors.
- Adhérer à Jeunesse + Sport.
- Soutenir nos membres au moyen de bonnes infrastructures et de services optimaux.
- Simplifier les structures et les processus.
- Un contrôle strict des coûts comme tâche permanente.
- Idées x Plans x Application = Succès!

Ma rétrospective est positive; les défis continuent de demander le plus grand engagement:

- Notre nombre de membres était en avril légèrement inférieur à 6'000. La rubrique "YourSwissChess" lancée en 2017 sur notre site Internet est encore trop peu active. Publier les "bonnes pratiques" d'un club apporte des idées bienvenues pour tous les clubs!
- Les modules de formation pour moniteurs d'échecs juniors, entraîneurs, arbitres et directeurs de tournoi sont très demandés. Le cours d'introduction pour moniteurs juniors fut proposé pour la première fois en français également. 64 participants lors de 4 sessions, cela montre que nous sommes sur le bon chemin.
- Notre demande d'ajout des échecs dans le programme "Jeunesse + Sport" est toujours en attente à l'Office fédéral du sport (OFSPO). La motion Gmür a bien déclenché une pression parlementaire, mais encore aucun résultat positif pour beaucoup d'associations sportives sur la liste d'attente.
- Du côté sportif, il convient de souligner en particulier le titre de Grand-Maître de Nico Georgiadis ainsi que son sensationnel deuxième rang au tournoi des GM de Bienne. L'excellent 18ème rang de l'équipe des dames au Championnat d'Europe en





Crète ainsi que le 11^{ème} rang de Noah Fecker aux Championnats du monde U14 apportèrent beaucoup de joie.

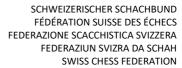
- Notre site Internet a atteint en 2017, avec 222 news, un nouveau record et continue de montrer une forte fréquentation avec 695'483 visiteurs.
- Après la révision des statuts, nous avons retravaillé complètement les prescriptions pour les tournois et compétitions (PTC) qui seront encore finalisées en 2018.
- La comptabilité 2017 a montré un nouveau résultat positif grâce à un excédent de recettes et un contrôle des dépenses. L'amélioration des bases financières augmente la sécurité de planification pour le futur et nous permet de combler le retard du passé.
- Au niveau des projets, nous sommes en train de restructurer la comptabilité, qui doit être modernisée par son transfert à un prestataire externe et répondre aux exigences de Swiss Olympic. Dans un second temps, nous réglons l'interface entre comptabilité et administration des membres.

Je remercie finalement cordialement:

- Tous les joueurs d'échecs et les membres des comités des clubs pour leur engagement en faveur des Echecs sport.
- Pour les feedbacks sincères et ouverts ainsi que toutes les discussions constructives en la matière.
- Tous les fonctionnaires pour leur activité bénévole dans notre association, qui ne demande pas seulement des connaissances et de l'expérience, mais également beaucoup de temps et un établissement des priorités en conséquence.
- Tous les annonceurs, les clients, les mécènes, les sponsors et particulièrement la fondation Accentus ainsi que la fondation "Fonds pour la promotion des échecs pour la jeunesse en Suisse" pour leur soutien financier.
- Mes collègues du Comité central et nos collaborateurs pour leur grand engagement et leur bonne collaboration. Ceci concerne particulièrement René Kesselring, qui nous a soutenus par son engagement exemplaire durant de nombreuses années.
 Merci beaucoup René et profite de ta retraite.

Avec optimisme – salutations sportives et beaucoup de succès

Peter A. Wyss Président central





RAPPORT DU COMITÉ CENTRAL SUR LES COMPTES 2017 ET LE BUDGET 2019

Nouvelle présentation des budgets et comptes

Avec la démission de René Kesselring nous avons transféré la tenue des comptes et le trafic de paiement à Zloczower & Partenaire comme fiduciaire externe. Le CC a profité de ce transfert de revoir le plan comptable qui a grandi historiquement et d'appliquer les directives de Swiss Olympic. Ainsi les comptes 2016 et 2017, les budgets 2018 et 2019 et les bilans de 2016 et 2017 sont présentés dans la nouvelle présentation.

Comptes annuels 2017

Compte pertes et profits

Le résultat annuel avant modifications des capitaux de fonds présente un excédent d'environ CHF 66'000.00; le budget prévoyait des comptes pratiquement équilibrés. Ce résultat est dû pour moitié à plus de rentrés et, pour l'autre moitié, à des charges d'exploitation plus basses. Le résultat d'exploitation plus élevé que prévu est dû aux participations aux projets par la Fondation Accentus, ainsi qu'aux cotisations des sections et licences de joueurs avec les finances d'inscription pour les championnats CSE et CSG. La participation de Swiss Olympic est par contre moins élevée que prévue. Les charges d'exploitation sont moins élevées que prévues parce que les dépenses pour les projets et les services sont restées plus bas que le budget. Ceci suite à une plus stricte discipline concernant les dépenses.

Le résultat positif nous laisse la possibilité d'augmenter les réserves pour l'organisation de la Mitropa-Cup et la modernisation de l'administration :

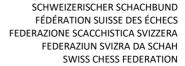
- Fonds Mitropa-Cup de CHF 30'000.00 pour arriver à CHF 70'000.00 Nous organiserons cette manifestation en 2020 ou au plus tard en 2021 et comptons avec un coût de CHF 80'000.00. Pour cette raison il faudra augmenter ce fonds d'au moins de CHF 10'000.00 pour les années 2018 et 2019.
- Fonds « Echecs populaires »/Your Swiss Chess de CHF 10'000.00 pour arriver à CHF 25'000.00

Ce fonds a pour but de financer des investissements dans le médias sociaux et la page d'accueil (homepage) afin de mieux faire connaître les échecs dans le grand public et ainsi soutenir nos sections dans les activités pour leurs membres actuels et futurs.

- Fonds pour l'amélioration des procédures administratives : de CHF 20'000.00 pour arriver à CHF 50'000.00

Le but est de financer des investissements pour améliorer le contrôle financier et la gestion des membres. Actuellement nous organisons ces opérations avec une fiduciaire externe, ce qui demande de grandes exigences d'organisation et qui nécessitent de trouver des solutions techniques pour beaucoup de questions de détail.

Après ces transferts dans les 3 fonds, le bénéfice de notre compte pertes et profits se réduit à CHF 6'000.00 environ.





Bilan

Suite au bénéfice du compte pertes et profits, nos fonds propres augmentent de CHF 66'000.00 environ (Augmentations du capital de fonds et bénéfice annuel) et sont actuellement de CHF 283'000.00 environ. Ce qui correspond à peu près à 45% des charges d'exploitation de 2017.

Avec CHF 66'000.00 les passifs transitoires sont de CHF 11'000.00 plus élevés que l'année dernière. La raison principale est un total de CHF 40'000.00 de participations de la Fondation Accentus attribués en 2017 mais qui ne seront utilisés qu'en 2018.

Du coté des actifs le montant des débiteurs est de CHF 11'000.00 plus élevé qu'en 2017. Ceci est dû au fait que beaucoup de factures ont été envoyées durant les mois de novembre et décembre 2017 et qui sont restées ouvertes à fin 2017. A fin février 2018 l'état des débiteurs est tombé sous le niveau de fin 2016.

Evaluation

Le changement de trend de 2016, où après 3 années déficitaires nos comptes ont vu un résultat équilibré, a été confirmé de manière réjouissante. Les deux mesures de ce changement de trend sont l'introduction de la licence de joueur et une stricte discipline dans les dépenses.

Les déficits des années 2013 à 2015 d'un total de plus de CHF 60'000.00 ont réduit le capital libre de plus de 40%. Les deux dernières années nous ont permis de renforcer notre base de fonds propres. Cela nous ouvre le chemin pour une professionnalisation de la FSE et plus de sécurité dans la planification.

Budget 2019

Le budget de 2019 prévoit un résultat d'exploitation de CHF 716'000.00, ce qui correspond aux comptes de 2017. Nous supposons que les cotisations annuelles ainsi que le montant des licences de joueur pour 2019 restent aux niveaux de 2018.

Par contre nous prévoyons que les charges d'exploitation de 2019 seront de CHF 60'000.00 plus élevés qu'en 2017. La raison est l'engagement planifié d'un entraîneur national ce qui aura pour conséquence une augmentation des dépenses pour les tournois par équipes et la formation des cadres. En plus, il est prévu de maintenir le budget pour la formation des fonctionnaires au niveau actuel, même si cela n'a été utilisé que peu en 2016 et 2017. Les autres augmentations de dépenses tombent dans l'information et la communication, principalement avec le budget pour l'achat de planches à senseurs pour permettre la transmission de parties par internet.

En tenant compte du résultat et des dépenses d'exploitation et le résultat financier nous prévoyons un bénéfice annuel pour 2019 de CHF 6'000.00.

Ittigen, le 7 avril 2018

Le Comité Central

Bilan au 31 décembre 2017

Montants en CHF, + = plus, - = moins	au	au	différence	
	31.12.2017	31.12.2016	absolu	en%
100 Liquidités	314 039	232 274	+81 765	+35%
1000 Caisse	0	0		
1001 compte Crédit Suisse	113 138	214 577		
1002 compte Valiant	100 000			
1003 compte de chèque postal	100 901	17 697		
110 Créances pour livraisons et services	30 876	19 772	+11 104	+56%
1100 Débiteurs	38 876			
1109 Ducroire	-8 000	-8 000		
120 Réserves	1 502	2 502	-1 000	-40%
1200 Matériel d'échecs	1 500	2 500		
1209 Matériel amorti	2	2		
130 Délimitations de compte actives	4 278	2 933	+1 345	+46%
1300 Avoirs transitoires	4 278	2 933		
10 Fonds de roulement	350 694	257 481	+93 213	+36%
1 ACTIFS	350 694	257 481	+93 213	+36%
200 Engagements pour livraisons et services	0	0	+0	
2000 Créanciers	0	0		
230 Déimitation de compte passives	66 940	40 204	+26 736	+67%
2300 Passifs transitoires	66 940	40 204		
20 Engagement à court terme	66 940	40 204	+26 736	+67%
285 Capitaux des fonds	175 000	115 000	+60 000	+52%
2850 Fonds Mitropa-Cup	70 000	40 000	+30 000	+75%
2851 Fonds Echecs populaires	25 000	15 000	+10 000	+67%
2852 Fonds Amélioration procès administratifs	50 000	30 000	+20 000	+67%
2860 Légat Dr Ulrich Moser	30 000	30 000	+0	+0%
280 Capital d'organisation	108 754	102 277	+6 477	+6%
2800 Fonds propres libres	102 277	96 506	+5 771	
2891 Bénéfice annuel	6 478	5 771	+707	
28 Fonds propres	283 754	217 277	+66 477	+31%
2 PASSIFS	350 694	257 481	+93 213	+36%

Comptes 2017 et Budget 2019

en CHF, + revenus/bénéfice/augmentation, - dépenses/pertes/attributions aux fonds

Compte	Comptes 2016	Budget 2017	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019
30 Allocations reçues	558 866	557 000	593 852	577 000	585 500
300 dont affectés	11 318	24 000	48 228	38 500	35 500
3000 Participations résultats FIDE	3 850	3 500	3 450	3 500	3 500
3001 Contribution "Fonds jeunesse"	7 468	10 000	12 178	10 000	12 000
3002 Contributions Fondation Accentus	0	10 500	32 600	25 000	20 000
301 dont libres	547 548	533 000	545 625	538 500	550 000
3010 Cotisations des sections	410 216	498 000	407 956	408 500	408 000
3011 Cotisations membres individuels	12 284	12 000	9 980	10 000	10 000
3012 Licences de joueur	101 035	0	103 194	95 000	103 000
3013 Liste de classement FSE	23 973	23 000	24 495	23 000	24 000
3014 Sponsors et donateurs	40	0	0	2 000	5 000
31 Participations pouvoirs publics	28 156	28 000	15 500	15 000	30 500
32 Revenus de livraisons et services	110 037	98 500	107 394	100 000	100 000
320 CSE	57 400	52 500	55 760	52 500	52 500
321 CSG	30 880	30 000	33 070	31 000	31 000
322 Autres tournois	1 505	1 500	2 050	2 500	2 500
323 Autres revenus	20 252	14 500	16 514	14 000	14 000
3 Revenus d'exploitation	697 059	683 500	716 746	692 000	716 000
4. Déparces pour projets et services	222 517	-400 740	-379 253	400.250	419.000
4 Dépenses pour projets et services 40 Tournois de cadres	-332 517 -128 144	-400 740	-379 233	-400 250 -148 000	-418 000 -156 000
400 Tournois par équipes	-68 825	-74 000	-76 763	-83 000	-96 000
400 Tournois individuels	-59 319	-70 000	-60 641	-65 000	-60 000
44 Farmatian	102.000	1.40.640	424.004	1.12.100	4.40.600
41 Formation	-102 699	-149 640	-124 881	-143 100	-149 600
410 Formation de cadres	-53 717	-55 000	-56 491	-60 000	-67 000
411 Formation de fonctionnaires	-2 698	-31 500	-12 580	-24 000	-22 000
412 Centre formation	-46 285	-63 140	-55 810	-59 100	-60 600
42 Dépenses pour tournois	-82 839	-87 800	-97 437	-87 350	-93 100
420 Dépenses tournois ordinaires	-41 674	-30 800	-60 979	-30 350	-36 100
421 Dépenses tournois relève	-41 164	-57 000	-36 458	-57 000	-57 000
43 Cotisations dues	-18 835	-19 300	-19 531	-21 800	-19 300
5 Dépenses pour Informations et Communications	-159 555	-131 500	-117 283	-127 700	-139 250
51 Revue Suisse des Echecs	-126 006	-91 500	-91 276	-89 500	-97 750
52 page d'accueil (homepage)	-23 695	-31 000	-24 507	-24 200	-27 500
53 Marketing	-9 854	-9 000	-1 500	-14 000	-14 000

Comptes 2017 et Budget 2019

en CHF, + revenus/bénéfice/augmentation, - dépenses/pertes/attributions aux fonds

Compte	Comptes 2016	Budget 2017	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019
	120.006	1.12.000	4.40.700	150.100	1.15.660
6 Dépenses administrative	-129 886	-143 900	-148 798	-158 100	-145 660
60 Dépenses pour le personnel	-99 181	-106 700	-110 530	-103 200	-83 660
61 Dépenses pour les locaux	-14 859	-22 400	-21 197	-22 400	-20 000
65 Dépenses pour administation et informatique	-11 921	-11 300	-12 383	-29 500	-31 500
67 Autres dépenses pour l'exploitation	-1 425	-2 500	-3 635	-2 500	-10 000
68 Amortissements	-2 500	-1 000	-1 054	-500	-500
Charges d'exploitation	-621 958	-676 140	-645 334	-686 050	-702 910
Résultat d'exploitation	75 101	7 360	71 412	5 950	13 090
70 Résultats financier	-8 658	-4 200	-4 985	-3 300	-7 000
90 Recettes extraordinaires	329	0	50	-500	0
Résultat avant modification des fonds	66 771	3 160	66 478	2 150	6 090
Modification des capitaux des fonds	-61 000	0	-60 000	0	0
Attributions/prélèvements Fonds Mitropa-Cup	-16 000	0	-30 000	0	0
Attributions/prélèvements Fonds Echecs populaires	-15 000	0	-10 000	0	0
Attributions/prélèvements Fonds Processus adm.	-30 000	0	-20 000	0	0
Résultat annuel	5 771	3 160	6 478	2 150	6 090
Modification des capitaux liés	+61 000	0	+60 000	0	0
Modification des capitaux libres	+5 771	+3 160	+6 478	+2 150	+6 090



RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES **EXERCICE 2017**

A l'Assemblée des Délégués de la Fédération Suisse des Echecs

Monsieur le président, Mesdames, Messieurs.

En exécution du mandat qui nous a été confié par la dernière Assemblée des Délégués. nous soussignés, avons procédé, conformément aux préscriptions légales, à la révision des comptes clôturés au 31 décembre 2017 de la FEDERATION SUISSE DES ECHECS.

Nous avons constaté que:

- Le Bilan et le compte de Pertes et Profits concordent avec la comptabilité
- La comptabilité est tenue avec soin et diligence
- Les bases d'estimation conformes aux éxigences légales ont été appliquées dans la présentation de l'état de fortune et des résultats de l'exercice

Sur la base de nos vérifications, nous vous recommandons d'accepter les comptes et d'en donner décharge, avec remerciements, à notre caissier et au Comité Central.

1468 Cheyres, le 25 avril 2018

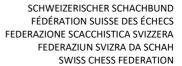
Les réviseurs aux comptes :

Markus Riesen Pfandacker 25

3033 Wohlen b. Bern

Roger Daniel Claude Chemin d'Ombreval 5

1008 Prilly





MOTION CC: QUALIFICATION DES JOUEURS DU CSG DANS LES LIGUES FÉDÉRALES

Le Comité central (CC) propose, après suggestion par la Commission des compétitions (CCO), d'instaurer dans les ligues fédérales une restriction similaire quant à la qualification des joueurs étrangers. Contrairement au CSE, les "Schachschweizer" ne devraient jouir dans le CSG d'aucun statut particulier. En compensation, deux étrangers avec domicile loin de la frontière devraient être autorisés à jouer par saison et par équipe.

Motion (modifications en italique)

Art. 9 Qualifications des joueurs dans les ligues supérieures

¹ Dans les ligues nationales du CSE et les liques fédérales du CSG sont qualifiés pour jouer:

- 1. Les joueurs non titrés qui ont moins de 2300 points Elo selon la dernière liste de la FIDE précédent la date fixée à l'article 37, al. 1. Sont considérés comme joueurs non titrés, tous les joueurs ne possédant pas l'un des titres FIDE suivants : GM, WGM, MI, FM.
- 2. Parmi les joueurs ayant plus de 2300 Elo ou qui sont titrés au sens du chiffre 1, sont qualifiés pour jouer :
 - a) Les citoyens de nationalité suisse
 - b) Les citoyens étrangers ayant un domicile fixe en Suisse et au bénéfice d'une autorisation d'établissement ou d'une autorisation de séjour valable d'une durée de 12 mois au minimum. Les critères pour la qualification des étudiants ayant une autorisation de séjour de courte durée sont fixés par le CC dans le règlement d'organisation pour vérifier la qualification des joueurs des ligues nationales (ROQJ).
 - c) Pour le CSE: les citoyens étrangers domiciliés à l'étranger ayant joué au moins 20 parties dans les ligues supérieures du CSE ou du CSG durant les saisons 1994 à 1998. Ce statut reste acquis aussi longtemps que le joueur a joué en CSE ou en CSG durant les deux dernières années. La souscommission qualification des joueurs (art. 38) tient à jour une liste des joueurs appartenant à cette catégorie.
 - d) Les citoyens étrangers ayant leur domicile dans la zone frontière de 20 kilomètres.
 - e) *Un joueur* par saison et par équipe *dans le CSE, deux joueurs dans le CSG*, ne remplissant aucun des critères ci-dessus.

Art. 38 Obligation d'annoncer et d'apporter les preuves pertinentes pour les joueurs étrangers en ligues nationales

¹Les sections qui alignent un joueur étranger, selon l'art. 9, al. 1, lit. b, c ou d, doivent prouver que le critère mentionné est rempli. La documentation pertinente est à envoyer, par écrit, à la direction du tournoi, jusqu'à la date fixée (art. 37 al. 1) pour la présentation de la liste des joueurs.

² La qualification des joueurs est vérifiée par la Sous-commission qualification des joueurs. Elle est constituée du président de la CCO, du directeur du CSE *respectivement du CSG* et d'une troisième personne qui est désignée par le CC (cette personne ne doit pas être membre de la CCO). La Sous-commission Qualification des joueurs est présidée par le président de la CCO.

Schachclub Niederlenz Roland Burri Junkerngasse 9 5502 Hunzenschwil

Aarau, 15.04.2018

Schweizerischer Schachbund Zentralpräsident Herr Peter A. Wyss Reichsgasse 29 7000 Chur

Antrag zur Prüfung des Spielplans/Turniere

Sehr geehrter Präsident, sehr geehrte Zentralvorstandsmitglieder, sehr geehrte Ehrenmitglieder, sehr geehrte Sektionsdelegierte

Ursprünglich war geplant, einen Antrag zur Zusammenlegung von SMM und SGM einzureichen. Abklärungen haben jedoch gezeigt, dass dies an der DV wohl zu Diskussionen, jedoch nicht zu einer Lösung hinsichtlich der Entlastung des Spielplans führen wird. Die Bedürfnisse und Wünsche der verschiedenen Akteure Vereine, Funktionäre und Spieler, unterscheiden sich zum Teil sehr stark und sind auch nicht ganz geklärt.

Einig sind sich aber alle Befragten, dass der Spielplan zu viele Anlässe enthält.

Im Terminkalender sind an 38 Wochenenden SSB-Anlässe eingetragen.

- SMM: Schweizerische Mannschaftsmeisterschaft
- SGM: Schweizerische Gruppenmeisterschaft
- Schweizer Meisterschaft U10/U12/U14/U16: Qualifikationsturniere und Final
- SJMM: Schweizerische Jugend-Mannschaftsmeisterschaft
- TC: Team-Cup
- Mädchenturniere: Mädchenfinal U10-16,
- Mädchen Schnellschachmeisterschaft
- Informationsveranstaltungen
- Kadertrainings
- Versammlungen
- Schweizer Meisterschaft U8

Neben den Turnieren bietet der SSB auch Weiterbildungen an, was sehr begrüssenswert ist. Wegen des überfüllten Terminkalenders gibt es leider sehr oft Terminkollisionen mit kantonalen Anlässen.

Der Antrag lautet wie folgt: Es ist in den nächsten 2 Jahren (Vision 2020) unter Einbezug der Basis abzuklären, ob alle Turniere noch zeitgemäss sind und den Bedürfnissen der Schachspieler/innen entsprechen. In diesem Sinne soll die Umgestaltung bestehender Turniere im Grundsatz geprüft werden.

Freundliche Grüsse

Bur 1

Roland Burri, in Vertretung des Präsidenten, Simon Streuli (ferienabwesend)

ANTRAG ASK Réti Zürich – Titelberechtigung SEM

Der Artikel 12 des SEM Reglements soll wie folgt **ergänzt** werden:

Art. 12 Titelberechtigung, Ziffer 1

[...]

Titelberechtigt sind auch Schweizer Nationalspieler, die die Schweiz an offiziellen Wettbewerben vertreten.

Der Hintergrund des Antrags ist, dass Nationalspieler der Schweiz auch mit einer weniger qualifizierten Aufenthaltsbewilligung als C in der Schweiz wohnhaft sein können. Wir sind der Ansicht, dass Spieler, die ein Land an internationalen Wettbewerben vertreten, ebenfalls titelberechtigt sein sollten.

Peter Meier

Präsident ASK Réti Zürich

Motion de la Schachgesellschaft Riehen Changement du règlement CSE/CSG

Augmentation du respect du délai Réduction des forfaits



Art. 21a Respect du délai

1 Le joueur qui se présente à l'échiquier avec 30 minutes <u>une heure</u> de retard au maximum par rapport au début officiel de la rencontre ne sera pas sanctionné par la perte de la partie selon art. 6.7.1 des règles de la FIDE

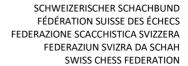
2 L'Assemblée des ligues nationales peut raccourcir le respect du délai ou le supprimer complétement pour les ligues nationales.

Raison:

Il est plus probable qu'un joueur en retard arrive encore pendant une heure entière ou peut être remplacé. Attendre une heure nous semble acceptable.

Le président

Ruedi Staechelin





PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DE LA FSE DU 17 JUIN 2017 À LA MAISON DU SPORT, À ITTIGEN PRÈS DE BERNE

Ordre du jour

- 1. Salutations, appel et élection des scrutateurs
- 2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée des délégués du 18 juin 2016
- 3. Décision concernant les nouveaux fonds et les règlements des fonds suivant Swiss Sport GAAP
- 4. Audition
 - a) du rapport du président central
 - b) des rapports des présidents des commissions, du président du Tribunal arbitral et des autres rapports
 - c) des comptes annuels 2016
 - d) du rapport du service de révision
- 5. Décision concernant les propositions du service de révision et décharge au Comité central
- Cotisation et taxes
 - a) Fixation des cotisations et des licences
 - b) Approbation du budget 2018
- 7. Traitement des recours éventuels
- 8. Elections
- 9. a) du président central
- 10. b) du trésorier central
- 11. c) des autres membres du Comité central
- 12. Motions du Comité central
 - a) Promotion et relégation entre les ligues les plus basses de CSE/CSG
 - b) Révision partielle des statuts et motions complémentaires
- 13. Motions des sections
 - a) Motion du SK Luzern Musée des échecs
 - b) Motion du Club d'échecs Genève Talent Cards
 - c) Information sur l'analyse des ordres d'échiquier au CSG et CSE
- 14. Honneurs
- 15. Varia



1. Salutations, appel et élection des scrutateurs

L'assemblée débute à 14h précises. Peter Wyss (président central) salue en particulier les présidents des Seniors suisses des échecs (Karl Eggmann) et de l'Association susse des problémistes (Gerold Schaffner), ainsi que les membres d'honneur Beat Rüegsegger, Pierreluigi Schaad, Marc Schaerer et Ruedi Staechelin, les délégués et les fonctionnaires, tout comme les traductrices en langage des signes Mesdames Gertschen et Flückiger, et le fidèle traducteur simultané Patrick Maday.

Sont excusé(e)s Jana Ramseier et Christine Zoppas (Comité central), Michael Hochstrasser (Tribunal arbitral), Markus Riesen (1er réviseur), Maurice Gisler (secrétaire central) et Kurt Gretener (membre d'honneur), ainsi que les sections de Köniz Wabern, SK Embrach, Schachklub Birseck, Schachvereinigung Basel Post, Schachclub Baar, Schachklub Langnau, Schachklub Bern, Schachklub Reichenstein, Schachklub Therwil et Schachklub Goldau-Schwyz. Alois Kofler et Thomas Schmidt sont élus scrutateurs par acclamation.

75 sections et 4 membres d'honneur sont présents. 154 cartes de vote ont été distribuées. La majorité absolue se situe à 78 voix. Et la majorité des deux-tiers à 103 voix. Un délégué est arrivé en cours de séance. Nouveaux totaux: 155 cartes de vote; majorité absolue: 78 voix; majorité des deux-tiers: 103 voix.

Une minute de silence est observée par les délégués à la mémoire des membres décédés, dont le MI Josef Kupper.

2. Approbation du procès-verbal de l'AD du 18 juin 2016

Le procès-verbal est approuvé sans opposition, avec remerciements à son auteur Maurice Gisler.

3. Décision concernant les nouveaux fonds et les règlements des fonds suivant Swiss Sport GAAP (traité après le point 4)

Jana Seps (responsable des finances au CC)

Jana Seps remercie de tout cœur tous les membres pour leur confiance, ainsi la FSE a pu recevoir les moyens financiers dont elle a besoin pour redresser les finances. La FSE se retrouve enfin dans les chiffres noirs. Ceci grâce à des coûts moins élevés, du fait que le département de la formation n'a été repourvu que depuis avril et que le loyer à la Maison du Sport n'a été versé que depuis mai. Nous avons obtenu un résultat bien meilleur que celui auquel nous nous attendons pour l'année suivante. C'est pourquoi par la création et l'augmentation de fonds nous mettons de côté en période prospère pour des temps plus difficiles.

Nous avons fait exactement la même chose depuis plusieurs années avec le fonds pour la Mitropacup, que la Suisse organise une fois tous les dix ans. Pour cet événement, nous avons besoin d'environ 80'000 francs, mais en temps difficiles nous n'avons accumulé que la moitié de ce montant. C'est pourquoi cette année nous avons effectué un versement extraordinaire dans ce fonds. En plus, nous avons constitué deux fonds. Un pour les échecs populaires – nous voulons toucher un million de joueurs d'échecs et pouvoir ainsi soutenir les clubs dans leurs activités. Le fait que René Kesselring quitte les finances après de nombreuses années et que nous allons chercher une autre solution signifie que nous devons adapter nos systèmes dans l'ensemble de l'administration (administration des membres, facturations, comptabilité). Tout cela touche également les technologies de l'information. C'est pourquoi nous avons doté ce



fonds d'un montant de 30'000 francs. Chacun de ces trois fonds a son propre règlement. Swiss Olympic exige aussi que nous reprenions les éléments relativement faciles à adapter de son propre système de comptabilité. Parmi eux figure le fait d'adapter nos règlements selon les prescriptions de Swiss Olympic.

Les Fonds et règlements des fonds sont adoptés à l'unanimité

4. Présentation

a. Du rapport annuel du président central et des autres rapports annuels

Le président central (PC) Peter Wyss revient sur les événements sportifs de l'année échiquéenne écoulée. Il félicite Noël Studer pour l'obtention du titre de Grand-Maître. Il évoque à ce sujet les différents facteurs qui peuvent rendre cette réussite possible :

- 1. Avoir une vision
- 2. Définir des buts
- 3. Etablir un plan B
- 4. Changer d'entraîneur
- 5. Mettre en place un environnement professionnel
- 6. Savoir lâcher prise
- 7. Prendre des risques
- 8. Utiliser les medias comme plateforme

Ce titre constitue un gain très appréciable non seulement pour Noël Studer, mais également pour la Fédération suisse des échecs et les échecs en Susse. En signe de reconnaissance, Peter Wyss appelle Noël Studer sur scène et lui remet une prime.

Noël Studer remercie toutes les personnes qui travaillent pour lui en arrière-plan: la famille, les amis, son environnement, la Fédération suisse et en particulier Peter Wyss, et adresse quelques paroles à l'assemblée des délégués, dont voici les éléments essentiels: « Je suis un professionnel des échecs, je suis très heureux de pouvoir faire ce que je fais. Mais c'est aussi un risque et un devoir pour moi; en tant que plus jeune Grand-Maître de Suisse, je dois représenter dignement le sport échecs en Suisse et aussi au niveau international. Je suis très heureux de pouvoir collaborer avec de nombreux journaux et la télévision. Nous avons besoin de chacun de vous, nous avons besoin de chaque joueur d'échecs, avons besoin de chacun parmi ce million de personnes qui jouent aux échecs en Suisse. C'est pourquoi je lance un appel afin que nous collaborions, que nous croyions en nous et que nous nous aidions mutuellement. Nous ne pourrons élargir encore davantage le sport échecs que si nous nous serrons les coudes.»

Peter Wyss apprécie le dialogue constructif à tous les niveaux et remercie toutes les joueuses et tous les joueurs d'échecs, les membres et présidents des comités des sections, le Comité central (CC) et les fonctionnaires tout comme les collaborateurs bénévoles pour la bonne collaboration.

Le PC et son équipe ont réalisé beaucoup de projets durant ces deux premières années de fonctionnement et Peter Wyss se réjouit des nombreux résultats positifs, par exemple :

- La camp junior durant le CSI a une excellente réputation et est devenu une institution appréciée. La FSE mise en 2017 à nouveau sur 70 participants.
- Le tournoi de résolution de problèmes à Flims a été un enrichissement pour l'ensemble du CSI.



- Le principal événement échiquéen international a été le Kortchnoi Zurich Chess Challenge 2017, organisé par Christian Issler, un tournoi prestigieux à la mémoire de Viktor Kortchnoi.
- Le président central souligne l'importance des échecs d'élite pour la propagation du sport échecs et rappelle la venue du Grand Prix FIDE en juillet à Genève.
- Il existe beaucoup d'occasions de faire connaître les échecs dans le grand public : un peu partout dans le pays des clubs d'échecs fêtent un jubilé, qui peut être marqué par des activités spéciales. Par exemple, le Club d'échecs de Nyon a organisé une simultanée avec l'ancien champion du monde Vladimir Kramnik.
- Dans le cadre du Festival du film à Zurich, Monika Müller-Seps a été invitée à une table ronde sur le thème « Le génie peut-il s'acquérir? ». Ce sont des occasions formidables de rapprocher le sport échecs d'un autre public.
- La meilleure occasion de rendre les échecs accessibles à un plus large public est le film « Magnus le Mozart des échecs », qui a aussi été projeté durant le Tournoi fédéral.
- Le MI Nico Georgiadis est parvenu à faire nul en Ligue nationale allemande contre Fabiano Caruana, no 2 de la liste mondiale.
- Martin Schweighofer, sensationnel vainqueur à Burgdorf. C'est une extraordinaire motivation pour les jeunes joueurs lorsqu'un collègue remporte un tel tournoi.
- La double victoire suisse à l'Accentus Young Masters à Bad Ragaz un extraordinaire terrain d'exercice, pas seulement pour gagner des points mais aussi pour acquérir de l'expérience.
- Dans le domaine de la collaboration, nous avons adopté une convention de prestations avec la Fédération tessinoise d'échecs.
- Le CSI à Grächen avec un programme d'accompagnement est la première initiative dans la série sur le thème «Le joueur d'échecs comme client». La Fédération suisse souhaite une forte participation à Grächen.
- Tout n'a pas été positif l'an dernier aux échecs. Il reste quelques défis. Le nombre de membres es repassé sous la barre des 6000. Regagner des nouveaux membres reste un thème constant.
- Les modules de formation dans le domaine de la relève ont démarré plus tard que prévu. Le nombre de participants montre de façon impressionnante que c'est un immense besoin dans les clubs et que nous sommes sur la bonne voie. L'idée est que la Fédération propose chaque année au moins deux cours en allemand et un cours en français dans la formation de base et la formation continue. Le 4 février 2018, le cours de base sera donné en français.
- Notre projet d'être admis dans le programme Jeunesse+Sport se trouve actuellement en phase de louvoiement. En 2016, une motion a été déposée au Parlement. Elle demande que l'Office fédéral du Sport, sur mandat du Conseil fédéral, élabore un plan d'action qui n'a figuré à l'ordre du jour du Parlement qu'en 2017. De plus, la responsabilité de Jeunesse+Sport est maintenant confiés à Swiss Olympic. Nous ne savons donc pas concrètement ce que cela signifie pour notre projet.
- Les échecs ont été rétrogradés du niveau 4 au niveau 5 par Swiss Olympic. Deux raisons à cela : Swiss Olympic attend clairement des résultats plus rapides sur la voie de la professionnalisation et il manque des résultats probants au sens large.
- Un pas important a été accompli dans la simplification des structures et des processus avec la révision des statuts. Le prochain sujet sera le remaniement des Prescriptions pour les tournois et compétitions (PTC) et la sous-traitance de la comptabilité.



- Le bon résultat financier 2016 est basé sur le fait que la taxe de licence a généré une recette pour toute l'année, alors que les coûts pour le département de la formation et la location du bureau ne sont apparus que dans le courant de l'année.
- Idées x plans x réalisation = réussite! C'est incroyable le nombre de bonnes idées qui sont apparues. Le défi réside dans la priorité à définir en vue de leur réalisation.

Puis le président central souligne l'importance d'une communication respectueuse. Les affirmations blessantes rendent la collaboration difficile à tous les niveaux. Le monde des échecs aussi ne se base pas sur une pensée noir-blanc, mais avec de nombreuses nuances de gris. En conclusion, il remercie tous les joueurs d'échecs, les présidents de sections, organisateurs de tournois et sponsors, les collaborateurs et les membres du Comité central qui, par leur engagement, soutiennent et font connaître autant les échecs d'élite que les échecs populaires, de manière à ce que nous avancions ensemble.

Le rapport annuel du PC est approuvé à l'unanimité.

b. Des rapports annuels des commissions, du président du Tribunal arbitral et des autres rapports

Les rapports annuels des dicastères compétitions, sport d'élite, informatique et communication, relève et échecs populaires, formation et associations, du secrétariat permanent, de l'administration des membres, de la Commission de la liste de classement et du Tribunal arbitral (TA) sont soumis à la discussion.

Aucune intervention. Ces rapports annuels sont approuvés à l'unanimité.

c. Des comptes 2016

Peter Wyss ouvre la discussion sur les comptes 2016. *Aucune intervention.*

d. Du rapport du service de révision

Peter Wyss ouvre la discussion sur la révision des comptes 2016. *Aucune intervention.*

5. Décision concernant les propositions du service de révision et décharge au Comité central Le rapport du service de révision en faveur de l'approbation des comptes 2016 et la décharge de la responsable des finances, Jana Seps, et du Comité central sont approuvés à l'unanimité, sans abstention ni opposition.

6. Cotisations et taxes

a. Fixation des cotisations et des licences

Au vu de la situation financière, le Comité central propose de ne pas modifier le montant des cotisations et des taxes de licences.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité

Les montants inchangés:

Membre actif CHF 75.00



Junior, jusqu'à 20 ans CHF 75.00 (licence incluse)
Cadet, jusqu'à 16-ans CHF 50.00 (licence incluse)

Membre individuel CHF 120.00 Licence de joueur (annuelle) CHF 25.00

b. Approbation du budget 2018

Malgré une petite baisse du nombre de membres, le but est de présenter encore une fois un budget équilibré et de pouvoir réaliser tous les projets importants, en vue de gagner de nouveaux membres. C'est pourquoi les dépenses dans ce domaine ont été légèrement augmentées. Sinon, nous sommes dans le même cadre que l'an dernier.

Kaspar Bänninger (Rüti)

Concernant le paragraphe G sur les sponsors. Est-ce que la hausse de CHF 40.15 en 2016, à 10'500.- au budget 2017 et à 25'000.- au budget 2018 est fondée ou est-ce une illusion ?

Jana Seps

Le budget est réaliste. Sa présentation n'est pas exactement la même qu'en 2016. Le montant des soutiens pour le tournoi final U10/U12/U14/U16 apparaît au budget sous les sponsors. Voilà la raison de cette différence. Nous recevons des soutiens de la part de fondations pour de nouvelles activités échiquéennes auprès des jeunes, pour le département formation et soutien de la relève, et ainsi nous pouvons oeuvrer avec plus que le poste à 50%.

Roman Freuler (Winterhtur)

Quel montant est consacré à l'amélioration des infrastructures pour le site internet ?

Jana Seps

Les pages en italien ont été activées et des tournois importants sont retransmis en direct grâce à Accentus. Beaucoup est aussi investi dans l'amélioration du fonctionnement.

Le Budget 2018 est approuvé à l'unanimité.

7. Traitement des recours éventuels

Il n'y a aucun recours à soumettre qui soit du ressort de l'AD.

8. Elections

a. Du président central

Peter Wyss est réélu par acclamation.

b. du caissier central

Rainer Gross est proposé comme successeur de Jana Seps, démissionnaire.

Rainer Gross se présente. Il est marié, a étudié l'économie, il est retraité depuis deux mois et se donne activement aux échecs depuis 10 ans.

Rainer Gross est élu par acclamation.

c. des autres membres du Comité central



Andreas Lienhard est proposé comme successeur de Walter Bichsel, démissionnaire. Andreas Lienhard se présente. Il s'est lancé dans les échecs par son fils et il est entraîneur des juniors au Club d'échecs de Bienne depuis 13 ans.

Andreas Lienhard est élu par acclamation.

<u>Les autres membres du Comité central (Jana Ramseier, Christine Zoppas, Georg Kradolfer et Philippe Zarri) sont globalement réélus par acclamation.</u>

9. Motions du Comité central

a. Promotion et relégation entre les ligues les plus basses de CSE/CSG

Philippe Zarri (CC) présente les nouveautés des articles 33 à 35. La motion est approuvée à l'unanimité.

b. Révision partielle des statuts et motions complémentaires

Préambule

Aucune remarque

Article 1 et 6 (actuel) - article 1 (nouveau)

Aucune remarque

Article 2 (actuel) - Article 2 (nouveau)

Aucune remarque

Article 3a (actuel) - Article 3 (nouveau)

Aucune remarque

Article 3b + 4 (actuel) - Article 4 (nouveau)

Marc Schaerer (Fédération genevoise d'échecs)

L'ECU (European Chess Union) est maintenant mentionnée dans les statuts et la Fédération genevoise d'échecs demande que l'AIDEF (L'Association internationale des échecs francophones) soit aussi mentionnée.

La version du CC est approuvée par 62 voix contre 57.

Peter Wyss assure que le FSE reste dans l'AIDEF et invite les Romands à envoyer un délégué de la Romandie à l'assemblée de l'AIDEF.

Article 5 (actuel)

Bernhard Schärer (Pfäffikon) est d'avis que l'information sur la façon de communiquer doit être maintenue, car il y a des gens qui pourraient regarder dans les statuts comment se passe la communication. Il trouve donc cette suppression problématique.

Peter Wyss fait remarquer que le thème de la communication est développé dans les articles 54 + 55 (actuels).



Article 7 (actuel), 5 (nouveau)

Peter Wyss souligne d'abord qu'il y avait autrefois deux aspects très importants :

- 1) Nous sommes liés étroitement au Liechtenstein depuis des décennies et il est absolument impensable que nous ne collaborions pas très étroitement. Par le passé, nous n'avons pas eu ces règles dans nos statuts, mais nous avons dû chaque fois mentionner le Liechtenstein dans tous nos règlements, ce qui a d'ailleurs souvent été oublié. C'est pourquoi nous avons pensé que nous le mettons dans nos statuts et nous réglons seulement les exceptions dans les règlements, quand c'est nécessaire, comme par exemple décerner les titres.
- 2) Les mêmes droits que les joueurs et clubs suisses. S'il y a une exception, nous devons la mentionner dans le règlement, sinon les droits sont les mêmes.

Roman Freuler (Winterthur)

Sa remarque est de nature technique. Notre Fédération regroupe des associations de Suisse et du Liechtenstein. Nous disons que les joueurs inscrits à la FIDE sous Suisse et Liechtenstein ont les mêmes droits, tant que ce n'est pas défini autrement. Ce concept de joueurs qui jouent sous SUI et LIE n'apparaît pas dans les statuts. Il n'est pas du tout défini. Les droits des joueurs n'existent pas dans les statuts. La phrase ne repose sur rien. Il plaide pour supprimer la phrase sur les exceptions.

Peter Wyss

Les statuts définissent l'ensemble des règles pour les joueurs à titre individuel. Nous les intégrons dans les statuts et mettons les exceptions dans les règlements.

Roman Freuler (Winterthur)

Il n'apparaît nulle part quels sont les droits d'un joueur jouant sous SUI. C'est pourquoi l'article ne dit rien en réalité.

Thomas Bürki (groupe de travail révision des statuts)

Au sujet de la remarque selon laquelle la phrase sur les exceptions devrait être supprimée : L'idée est que ces statuts forment une constitution, que l'on y définisse des principes de base qui donne la possibilité à des règlements de définir des exceptions. Nous dressons là un cadre constitutionnel. C'est une question de principe. Une constitution définit les principes de base en vue de définit les exceptions dans les règlements.

Bernhard Schärer (Pfäffikon)

Avoir une clause générale dans les statuts est un bon principe, en vue de déterminer les exceptions dans les règlements particuliers. L'exemple des juniors montre ce qui se passe lorsque l'on n'a pas de clause générale. La simplicité est un bon argument pour cette requête.

Markus Klauser (Schwarz-Weiss Bern)

Lorsque l'on met en jeu la notion de Fédération FIDE cela devient très vite compliqué. On n'aurait pas pensé aux fédérations FIDE liées à la FIDE. Si l'on maintient ces deux phrases,



on perdra en flexibilité. Il demande que le passage de cet article demeure, mais avec la mention FIDE et sans indiquer « Fédération ».

Roman Freuler (Winterthur)

Dans ce cas, la règle sera que les joueurs individuels ne seront pas traités à égalité. Il demande la suppression des deux phrases.

Georg Kradolfer (dicastère formation)

La FIDE touche le monde entier. Traiter les membres de la FSE avec la Fédération FIDE comme les membres avec la Fédération LIE ne correspond pas à nos buts. C'est une solution de secours et n'apporte aucune clarté. Il n'y a pas que les Suisses qui reçoivent un code FIDE.

Peter Meier (ASK Réti)

Il s'agit de montrer pourquoi le Liechtenstein fait globalement partie de la Suisse au niveau des échecs, et pas les autres.

Bernhard Schärer (Pfäffikon)

Il est étonnant de constater à quel point cette clause sur l'affiliation à la FIDE fait parler. Pourquoi n'a-t-on pas intégré le lieu de domicile et la nationalité.

Walter Bichsel (dicastère sport d'élite)

Il s'agit d'une clause générale. Fondamentalement, cette phrase signifie simplement que si quelqu'un habite au Liechtenstein et joue pour le Liechtenstein, il est fondamentalement considéré de la même façon. Tous les détails (domicile, etc) sont définis dans les règlements. C'est très complexe. Si quelqu'un a un code FIDE, il peut passer à la Fédération SUI ou LIE sans payer de taxes.

1. Votation motion Klauser contre motion Freuler La motion Freuler est adoptée avec une nette majorité.

2. Votation motion Freuler contre motion CC La motion CC est approuvée avec une nette majorité.

Article 8 + 17 (actuel) – Article 6 (nouveau)

Aucune remarque

Article 9 (actuel) – Article 7 (nouveau)

La proposition ne concerne que la suite des points. C'est une question de présentation. La motion CC est approuvée à une nette majorité.

Article 10+11 (actuel) – Article 8 (nouveau)

Autre proposition de Jakob Frei (Münsingen)

Le raisonnement est qu'en réalité c'est évident. La phrase devrait être maintenue car elle est une indication sur l'indépendance des sections.

La motion CC est approuvée



Article 12 (actuel) – Article 9 (nouveau)

Aucune remarque

Article 13 (actuel) - Article 10 (nouveau)

Aucune remarque

Article 14 (actuel) - Article 11 (nouveau)

<u>Aucune remarque</u>

Article 14a + 14b (actuel) - Article 12 (nouveau)

<u>Aucune remarque</u>

Article 15 (actuel) – Article 13 (nouveau)

La motion CC est approuvée

Article 16 (actuel) – Article 14 (nouveau)

La motion CC est approuvée

Article 18 (actuel) - Article 15 (nouveau)

<u>Aucune remarque</u>

Article 19 (actuel)

<u>Aucune remarque</u>

Article 20 (actuel) – Article 16 (nouveau)

Aucune remarque

Article 21 (actuel) – Article 17 (nouveau)

Aucune remarque

Article 22 (actuel) – Article 18 (nouveau)

Aucune remarque

Article 23 (actuel) – Article 19 (nouveau)

La motion CC est approuvée

Article 24 (actuel) – Article 20 (nouveau)

Autre proposition des Seniors suisses des échecs

Karl Eggmann (échecs seniors)

Le retrait du droit de vote si le paiement de la cotisation des membres n'a pas été fait est contestable juridiquement. Ça n'arrive dans aucune association.

Jürg Morf (Bodan)

Ce passage ne passe pas au niveau juridique.



Pierluigi Schaad (membre d'honneur)

L'association / le membre est tenu de verser la cotisation à la Fédération, conformément aux statuts. Si la cotisation n'est pas payée, le droit de vote doit être retiré. Il est d'avis de rejeter la motion des échecs seniors.

Bernhard Schärer (Pfäffikon)

Le droit privé s'applique aux associations et le droit public au niveau de l'Etat. Dans le droit public, il existe des moyens de contrainte que l'on ne retrouve pas dans le droit privé. Avec ce passage, on introduit un petit moyen de contrainte dans les statuts.

La motion CC est approuvée

Article 28 (actuel) – Article 24 (nouveau)

Première proposition alternative: "Disposition finale sur la dissolution de la FSE".

Cette proposition ne se différencie de la proposition du CC que dans le dernier point : "Disposition finale sur la dissolution de la FSE" (proposition alternative) contre "Disposition finale sur la décision de dissolution de la FSE" (proposition CC)

La motion CC est approuvée

Deuxième proposition alternative:

Comme la proposition du CC, mais en plus : Disposition finale sur le règlement du TA; le TA ne se dote pas lui-même d'un règlement.

Thomas Bürki (groupe de travail révision des statuts)

Ce passage est à mettre en rapport avec les articles 29 + 57 + 58 partiel (actuels). Il ne s'agit pas d'affirmer que le Tribunal arbitral se dote lui-même d'un règlement.

La deuxième proposition alternative est approuvée

L'assemblée des délégués continue de se prononcer sur le règlement du TA.

Article 29 + 57 + 58 partiel (actuel) - Article 25 (nouveau)

<u>Aucune remarque</u>

Article 30 (actuel) – Article 26 (nouveau)

<u>La motion CC est approuvée avec 78 voix contre 53</u>

Article 31 (actuel) – Article 27 (nouveau)

Motion Jakob Frei (Münsingen)

Le mot «une» (version en allemand) doit absolument être biffé.

Bernhard Schärer (Pfäffikon)

On pourrait formuler: «La réélection est autorisée.»

Kaspar Bänninger (Rüti)

Soutient la motion Frei. Chez les réviseurs aucune réélection n'est autorisée.



Le CC retire sa motion. La proposition alternative «réélection» est approuvée.

Article 32 partiel (actuel) – Article 28 (nouveau)

Motion A) Maintien de l'élection explicite du caissier central La motion CC est approuvée

Motion B) "Maintenir une représentation équilibrée des régions linguistiques"

Marc Schaerer (Fédération genevoise des échecs)

En tant que représentant d'une minorité, il est d'avis que toutes les régions linguistiques doivent être représentées au Comté central. Il faut montrer dans les statuts que les minorités sont respectées.

Thomas Bürki (groupe de travail révision des statuts)

Il faut veiller <u>selon les possibilités</u> à une représentation équilibrée. Ça devient difficile si nous nous mettons des contraintes supplémentaires.

Patrice Delpin (Genève)

"Dans la mesure du possible" se trouve déjà dans la traduction.

<u>La motion CC, "les autres régions linguistiques doivent être prises en compte selon les possibilités" est approuvée à l'unanimité.</u>

Article 33 + 35 (actuel) – Article 29 (nouveau)

Aucune remarque

Article 32 partiel + 34 (actuel) – Article 30 (nouveau)

Jakob Frei (Münsingen)

Les nouveaux services (départements, ...) ne doivent pas être décidés par le CC, car ils pèsent sur les finances.

Peter Wyss

Il est clair que les délégués ont le droit d'intervenir. Le CC peut mettre en place un nouveau service s'il a sa place dans le cadre du budget. Le budget est du ressort de l'AD. La motion CC est approuvée

Article 36 (actuel) – Article 31 (nouveau)

<u>Aucune remarque</u>

Article 37 (actuel) – Article 32 (nouveau)

Motion Jakob Frei (Münsingen)

Le secrétaire permanent devrait participer d'office.

La motion CC est approuvée

Article 39 (actuel) – Article 33 (nouveau)

Aucune remarque

 Juli 2017/RS
 Protokoll DV 2017
 12



Article 39 + (40-44) (actuel)

Aucune remarque

Article 45 (actuel) – Article 34 (nouveau)

Aucune remarque

Article 47 (actuel) - Article 36 (nouveau)

A) Motion sur la formulation en allemand: "Wiederwahl" au lieu de "eine Wiederwahl" Motion "Wiederwahl" approuvée

B) Proposition alternative remplacée par la nouvelle version du CC: Le TA se prononce définitivement à trois membres sur les recours déposés contre les décisions des directeurs des tournois organisés par la FSE.

Bernhard Schärer (Pfäffikon)

Il doit apparaître clairement dans les statuts ou règlements de tournois quand on peut aller vers le Tribunal arbitral et quand on ne peut pas.

Roman Freuler (Winterthur)

Il faut être conscient qu'avec ce passage, on peut recourir au Tribunal arbitral lors de chaque tournoi organisé par la FSE.

Alexander Lipecki (Trubschachen)

Motion de réexamen au terme de la révision des statuts

Cela pourrait occasionner des problèmes lors du Championnat suisse individuel si le Tribunal arbitral intervient comme dernière instance.

Markus Angst (Olten)

Pour les tournois individuels lors desquels un titre est décerné, comme le CSI (toutes les catégories) et le Tournoi fédéral, je plaide pour que le directeur de tournoi sur place se prononce définitivement.

Markus Klauser (Schwarz-Weiss Bern)

On peut d'office contester une décision du directeur de tournoi. On a alors un Tribunal arbitral, qui se prononce définitivement. Si la formulation générale de l'article 36 est maintenue, alors les différents règlements de tournois doivent le mentionner explicitement.

Bernhard Schärer (Pfäffikon)

Pour les tournois où l'on se reste toute la durée sur place, la direction de tournoi doit pouvoir se prononcer définitivement. Pour les tournois en plusieurs dates ou sur weekends, par contre, le TA doit pouvoir se prononcer comme dernière instance.

Motion Walter Bichsel



"Pour tous les tournois organisés par la FSE, pour autant que le règlement de tournoi ne prescrit pas autre chose." (Voici les termes exacts!)

Nouvelle proposition du CC approuvée

Article 48 (actuel) – Article 37 (nouveau)

Aucune remarque

Article 49 (actuel) - Article 38 (nouveau)

Jakob Frei (Münsingen)

Nous parlons de buts. L'article 38 (nouveau) doit par conséquent être à l'article 2. *Motion Jakob Frei approuvée.*

Article 50 (actuel)

Aucune remarque

Article 51 (actuel) – Article 39 (nouveau)

Aucune remarque

Article 53 (actuel) - Article 41 (nouveau)

Aucune remarque

Article 53a (actuel)

Aucune remarque

Article 54 + 55 (actuel) - Article 42 (nouveau)

Non réglé à la discussion sur l'article 5. Organes de publication officiels.

Bernhard Schärer (Pfäffikon)

Il faut mentionner de quelle façon l'AD est convoquée.

Thomas Bürki (groupe de travail révision des statuts)

La mention des organes de publication officiels est suffisante.

Peter Wyss

La diffusion des documents et de l'AD est précisée dans l'article 17 nouveau.

Motion CC approuvée

Article 56 (actuel)

<u>Aucune remarque</u>

Article 58 (actuel) - Article 43 (nouveau)

Aucune remarque

Dispositions finales (actuel)

Aucune remarque



Conclusion. (actuel) – Conclusion etc.(nouveau) <u>Aucune remarque</u>

Votation sur l'ensemble des statuts

Les statuts sont approuvés à l'unanimité.

10. Motions des sections

a) Motion SK Luzern - Schachmuseum

Werner Rupp (Musée suisse des échecs) présente la motion. La motion est approuvée avec 93 voix.

b) Motion Club d'échecs Genève - Talents Cards

Patrice Delpin (Genève)

Nous avons déposé deux motions. Il est dommage que Swiss Olympic ait déclassé les échecs de 4 à 5. Si l'on considère toutes les cartes qui ont été distribuées, on constate que nous avons moins de Talents Cards nationales et régionales que les autres fédérations sportives, et aucune au niveau local. Cela touche la reconnaissance de notre sport et pour cela nous avons besoin de visibilité positive. Nous devons nous montrer offensifs à l'égard de Swiss Olympic et demander davantage de cartes. Au bout du compte, nous voulons être reconnus par Jeunesse+Sport.

La FSE doit attribuer davantage de cartes aux niveaux régional et national. Afin d'atteindre ce but, le Comité central doit modifier les critères en conséquence. Il serait opportun que par exemple le champion suisse U12 reçoive une Talents Card nationale. Deuxième motion : La FSE autorise les fédérations régionales à attribuer des Talents Cards de niveau local et fixe les critères pour l'octroi de ces cartes.

Walter Bichsel (dicastère sport d'élite)

Les Talents Cards constituent un soutien pour ceux qui sont très motivés, qui se donnent à fond, s'entraînent beaucoup et font des progrès. Nous ne pouvons actuellement pas utiliser tout notre contingent. Des appréciations précoces apportent peu, car les fluctuations sont très importantes. Mais dans tous les cas, les Talents Cards locales peuvent devenir une option.

Bernhard Schärer (Pfäffikon)

Demande que le concept des «Talents Cards» se fasse mieux connaître.

Peter Hug (Die Schulschachprofis)

La situation est différente dans chaque canton pour ce qui est de l'administration et le service des sports. Il faut parler de ça avec Swiss Olympic. Il faut parler des cartes sous l'aspect financier. Il serait important que la FSE cherche une solution avec Swiss Olympic.

Fortunat Schmid (Coire)

Il faut faire confiance au Comité central.



Markus Klauser (Schwarz-Weiss Bern)

Le concept est trop élitaire. Ce n'est pas grave si des jeunes arrêtent ensuite. Nous avons besoin de davantage de cartes.

Walter Bichsel (dicastère sport d'élite)

Il faut renforcer la classe d'âge 13-20 si l'on vise le succès. Nous souhaitons davantage de cartes, mais elles doivent servir de façon judicieuse.

Patrice Delpin (Genève)

Nous sommes trop modestes. Dans tous les autres sports il y a davantage d'athlètes qui possèdent une Talents Card. Il est reconnaissant envers le Comité central de son intérêt et de sa disponibilité en vue de faire quelque chose.

La première motion est rejetée avec 50 voix à 78. La deuxième motion est rejetée avec 63 voix à 74.

c) Information sur l'analyse des ordres d'échiquier au CSG et CSE

Si l'on considère, durant les années 2013 à 2016, les cas de dépassement de 300 points Elo d'un joueur à un échiquier inférieur par rapport à un échiquier plus élevé de son équipe, il y a de tels cas en 1^e ligue lors de 11% des matchs dans les équipes recevantes et 19% dans les équipes invitées. Plus on monte dans les ligues, plus grande est la probabilité que ces cas apparaissent. L'esprit d'équipe et la loyauté sont très divers. Si l'on analysait les cas avec 200 Elo de différence, il y en aurait probablement quelques-uns de plus. Dans les hautes ligues, il serait important que le comportement s'améliore.

Giovanni Laube (Fédération tessinoise d'échecs)

Il y a certaines régions ou clubs où cela se pratique systématiquement.

11. Hommages

Peter Wyss remercie Jana Seps pour ses trois ans au Comité central. Elle a modernisé la comptabilité, maîtrisé la situation face aux dépenses et consacré beaucoup de travail avec Georg Kradolfer dans l'introduction de la taxe de licence.

L'engagement de Walter Bichsel dure depuis près d'un quart de siècle. Il a été coach des juniors durant 12 ans, a été nommé membre d'honneur en 2006 et a rejoint le Comité central en 2009. Il a maintenant décidé de réduire ses activités professionnelles et bénévoles.

12. Divers

Département Formation et Soutien de la relève. Alors que Roberto Schenker a démissionné pour fin août, le poste n'a pas été mis au concours. Le Comité central a mené des discussions avec des candidats valables de l'an dernier et a porté son choix sur Werner Aeschbach, qui se présente.

Ce dernier remercie Peter Wyss et l'ensemble du Comité central pour leur confiance. La formation et le soutien de la relève sont des points très importants. Il est actif dans le domaine scientifique depuis 27 ans : dans la recherche et l'enseignement d'abord en



Suisse, puis deux ans aux Etats-Unis et depuis près de 15 ans comme professeur de physique environnementale à l'Université de Heidelberg. Il s'adonne maintenant à un domaine qui lui est très cher, car il joue aux échecs depuis 35 ans. Son fils est Maître FIDE. Il se réjouit de collaborer avec le Comité central et les clubs.

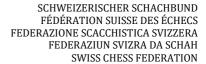
Beat Rüegsegger (Trubschachen) fait de la publicité pour le Championnat suisse individuel du 13 au 21 juillet et pour le camp juniors qui se déroule en parallèle à Grächen. Après le CSI 2017, Beat Rüegsegger remet la direction de tournoi à Matthias Gallus. Le CSI suivant aura lieu du 12 au 20 juillet 2018 à Lenzerheide.

Markus Klauser rappelle que le Tournoi fédéral aura lieu du 10 au 13 mai 2018 à la Maison du sport.

Peter Wyss remercie toutes les personnes présentes pour leur engagement en faveur du sport échecs et clôt l'assemblée des délégués à 17h15.

Le rédacteur du procès-verbal :

Roberto Schenker, département Formation et Soutien de la relève





RAPPORT ANNUEL **2017** DU DÉPARTEMENT DE LA FORMATION ET DU SOUTIEN DE LA RELÈVEANNUEL DU DICASTÈRE DU SPORT D'ÉLITE

Deux nouveaux Grand-Maîtres

Deux jeunes joueurs suisses, Noël Studer et Nico Georgiadis, ont rempli les conditions de la FIDE et obtenu le titre de Grand-Maître.

Championnat d'Europe par équipes du 28 octobre au 6 novembre à Héraklion (GRE)

L'équipe des dames composée de Lena Georgescu, Gundula Heinatz, Camille De Seroux, Laura Stoeri et Maria Heinatz termina le tournoi à l'excellent 18^e rang. Lena Georgescu obtint à cette occasion sa première norme de WIM!

Cela s'est malheureusement un peu moins bien déroulé pour l'équipe des hommes, et ce malgré les bonnes performances de Yannick Pelletier (5 sur 9) et Nico Georgiadis (5 sur 8). Sebastian Bogner, Oliver Kurmann et Florian Jenni complétaient l'équipe.

Les équipes étaient accompagnées par les entraîneurs Yossif Dorfmann et Werner Hug. Les chefs de délégation étaient Joerg Gruenenwald et Martin Ballmann

Mitropa-Cup du 17 au 25 septembre à Balatonszárszó (HUN)

Les deux routiniers, Joe Gallagher et Florian Jenni ont effectué une haute performance en marquant chacun 4.5 sur 7 points. Gabriel Gähwiler a atteint la performance correspondant exactement à ses points Elo. Noël Studer, encore affaibli pour cause de maladie, et Aurelio Colmenares sont restés en deçà des espérances.

Avec 2 points obtenus, l'équipe de Suisse a malheureusement dû se contenter de la dernière place.

Bodenseecup du 5 au 7 mai à Kreuzlingen (SUI)

La Bodenseecup parfaitement organisée par le club d'échecs de Bodan a souffert de diverses réponses négatives de la part de traditionnels participants. L'équipe de Suisse a pu maintenir son plus fort rival Württemberg nettement à distance et renouveler la victoire de l'année précédente. Les meilleurs joueurs de l'équipe vainqueur étaient Aurelio Colmenares avec 3 points devant Nico Georgiadis et Oliver Kurmann avec chacun 2.5 points.

Championnat d'Europe individuel des dames du 11 au 22 avril à Riga (LAT)

De Suisse, Camille De Seroux et Maria Heinatz participèrent mais durent se contenter de rangs inférieurs face à une concurrence extrêmement forte.

Championnat d'Europe individuel du 30 mai au 10 juin à Minsk (BLR)

Pour des raisons de disponibilité, aucun participant suisse n'était aligné.



Accentus Young Masters du 1er au 9 mars à Bad Ragaz (SUI)

La fondation Accentus Echecs Suisse rendit à nouveau possible ce tournoi de GM servant d'entraînement pour les joueurs du pays.

Le tournoi se termina tant de manière surprenante que réjouissante par une double victoire suisse d'Oliver Kurmann et de Noël Studer.

Championnat du monde U20 du 13 au 25 novembre à Tarvisio (ITA)

Dario Bischofberger et Martin Schweighoffer eurent beaucoup de peine et terminèrent tous deux dans le bas du classement.

Championnat du monde U14-U18 du 17 au 26 septembre à Montevideo (URU)

Le meilleur résultat suisse fut obtenu par Noah Fecker (U14), qui manqua de peu le Top Ten et occupa le 11e rang. Après 8 rondes, il figurait au 6e rang intermédiaire. Xaver Dill (U18), Fabian Bänziger (U16) et Theo Stijve (U16) se classèrent légèrement en-dessous de leur rang de départ. Yannick Pelletier accompagnait la délégation comme entraîneur et le chef de la délégation était Georg Kradolfer.

Championnat du monde U8-U12 du 21 au 31 août à Poços de Caldas (BRA)

Aucun participant suisse au départ.

Championnat d'Europe U8-U18 du 5 au 14 septembre à Mamaia (ROM)

Avec Lena Georgescu (U18), Nathalie Pellicoro (U16), Angie Pecorini (U14), Gohar Tamrazyan (U14), Veronika Kostina (U14), Davide Arcuti (U18), Elias Giesinger (U16), Vincent Lou (U14), Yasin Chennaoui (U14), Anatol Toth (U14), Igor Schlegel (U112), Lennox Binz (U12), Clemens Gamsa (U12) et Aryan Anand (U10), un grand groupe s'est rendu à Mamaia. Il était accompagné des entraîneurs Artur Jussupow, Nico Georgiadis, David Burnier et Kambez Nuri. La cheffe de la délégation était Rahel Umbach.

Lena Georgescu et Igor Schlegel ont obtenu le plus de points avec 5 points sur 9. Lena rata cependant comme numéro 5 de départ le classement espéré parmi les 10 premières en raison d'un départ malchanceux et d'une dernière partie perdue. Les autres Suissesses et Suisses sont restés en deçà des attentes.

Formation des cadres

Les cadres des hommes et des dames se sont rencontrés lors de deux week-ends d'entraînement; de plus, un entraînement fut organisé pour les plus jeunes dames. Les entraîneurs étaient Mihajlo Stojanovic et Werner Hug.

Avant le Championnat d'Europe, l'équipe des hommes se rencontra pour un entraînement de plusieurs jours avec Yossif Dorfmann.

Certains joueurs des cadres purent profiter d'entraînements individuels avec des entraîneurs expérimentés (Yossif Dorfman, Yannick Pelletier). Pour la première fois, des entraînements du mental ont également été donnés.

Un week-end d'entraînement avec Artur Jussupow fut organisé pour le cadre juniors. Pour les joueurs plus jeunes jusqu'à seize ans, un week-end d'entraînement avec Markus Regez eut lieu; en parallèle fut organisé un entraînement pour le cadre des jeunes filles avec Maria Heinatz.

Pour la première fois, les participants au Championnat d'Europe purent suivre un camp d'entraînement avec les mêmes responsables que, plus tard, lors du Championnat d'Europe.



Plusieurs jeunes joueurs ont été spécialement soutenus au moyen d'entraînements individuels, par exemple sous forme d'entraînements réguliers par Internet avec le Grand-Maître Artur Jussupow.

Les membres des quatre cadres régionaux purent profiter d'entraînements et d'un soutien lors des tournois du Championnat suisse U10/U12/U14/U16. Les entraînements sont financés par les cotisations des joueurs.

Swiss Olympic (Talents) Cards

Les joueuses et joueurs des cadres A ainsi que quelques joueurs de la relève reçurent la Elite Card de Swiss Olympic. Une partie du cadre juniors et des dames reçut la Talents Card National de Swiss Olympic.

Environ la moitié des joueurs des cadres régionaux et quelques juniors plus âgés reçurent la Talents Card Regional (27 cartes au total).

Les Talents Cards, particulièrement la Talents Card National, procurent certains avantages à leurs possesseurs, particulièrement lors de la visite d'écoles de sport, mais également dans la recherche de sponsors.

Personnel

Après son élection lors de l'AD, Andreas Lienhard a repris le poste de Walter Bichsel à la présidence du dicastère du sport d'élite.

Finances

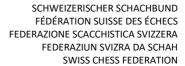
Le budget a pu être tenu, mais des coupes ont dû être faites en l'absence de grand sponsor. Il convient ici de mentionner particulièrement la fondation Accentus Echecs Suisse, qui outre le Accentus Young Masters et d'autres dons, mis à disposition deux bourses généreuses pour des joueurs de la relève (Lena Georgescu, Noël Studer, Fabian Bänziger). La firme ChessBase a généreusement équipé le cadre des derniers produits ChessBase.

Remarque finale

Les efforts faits dans le domaine de la relève ces dernières années ont montré quelques succès. Il ne faut toutefois pas oublier que tous les joueurs d'élite suisses reçoivent un important soutien de tiers; la FSE manque de moyens pour cela. Et l'on ne parle pas du grand engagement et de la volonté de performance dont ils doivent faire preuve au quotidien.

Un cordial remerciement à tous les personnes ayant aidé d'une quelconque manière!

Uster/Bienne, février 2018 Walter Bichsel, Andreas Lienhard





RAPPORT ANNUEL **2017** DU DICASTÈRE DE L'INFORMATIQUE ET DE LA COMMUNICATION

Site Internet

Nous avons débuté l'année 2017 par l'achèvement de la mise à jour de notre CMS (Content Management System). Ainsi, nous avons pu corriger des failles de sécurité et disposons de nouvelles fonctionnalités.

Avec la mise en service du nouvel outil YourSwissChess remplaçant les échecs Hobby, nous espérons sur le site de notre fédération une interaction entre les clubs et la Fédération suisse des échecs (FSE) ainsi qu'entre les clubs et les membres. Nous appelons tous les membres, les clubs et les intéressés aux échecs à participer activement et à s'investir dans les événements de la scène échiquéenne suisse.

Vers la fin de l'année, nous avons débuté les travaux en vue d'une nouvelle mise en page de la page d'accueil de notre site Internet. Nous devons malheureusement déjà prendre congé de Felix Hindermann, qui a donné sa démission. Merci beaucoup Felix pour ton travail accompli et tout de bon pour le futur. Nous avons accueilli Daniel Engler dans notre équipe, qui est à disposition comme Webmaster des pages Internet des échecs juniors. Nous te souhaitons la bienvenue et te remercions beaucoup de ton engagement! Nos fonctionnaires de longue date Wolfgang Schott, Andreas Umbach, Markus Angst et Bernard Bovigny ont passé un nombre incalculable d'heures, soit à créer les conditions techniques pour l'exploitation de notre site internet, soit à informer nos membres par des rapports actuels. Vous méritez un grand Merci!

RSE

Pour la 117^e année de la Revue suisse des échecs ont paru 6 éditions comprenant des informations de fond détaillées ainsi que les traditionnels rapports au sujet des événements de la Fédération, de l'engagement des cadres nationaux, des événements juniors et des tournois. Aux côtés de notre rédacteur en chef Markus Angst, nous remercions également les nombreux collaborateurs bénévoles pour la tenue des rubriques (entre autres échecs par correspondance Oliver Killer, problèmes d'échecs Martin Hoffmann, études Roland Ott), les reportages et les analyses de parties pour leur succès et leur grande qualité. Merci beaucoup!



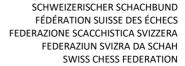
Facebook

L'exploitation des pages Facebook a été reprise aux propriétaires par le département du soutien de la relève et de la formation. Nous souhaitons ancrer plus profondément le thème des échecs devant le public suisse.

Remerciements

Je remercie très cordialement tous les fonctionnaires pour leur engagement inlassable et leur soutien énergique. Je souhaiterais également adresser un grand remerciement aux proches et aux familles rendant possible l'engagement des fonctionnaires.

Jana Ramseier / Février 2018





RAPPORT ANNUEL DU DICASTÈRE DE LA RELÈVE

Championnat suisse juniors par équipes

80 équipes prirent part à la saison 2016/17 du Championnat suisse juniors par équipes. La finale eut lieu cette année encore en parallèle de l'Assemblée des délégués à la Maison du Sport à Ittigen. Le titre fut remporté pour la première fois par Gonzen. Une tendance réjouissante se dessina pour la nouvelle saison. Au total, 96 équipes jouent la nouvelle saison – 16 de plus que l'année précédente.

Echecs des jeunes filles

Le Championnat suisse des jeunes filles eut lieu en septembre 2017 à Niederlenz et compta 28 participantes. Nouveauté cette année: 5 titres ont été décernés (U8/U10/U12/U14/U16).

Parallèlement au Championnat suisse des jeunes filles eut également lieu la finale des jeunes filles du Championnat suisse U10/U12/U14/U16 opposant les quatre meilleures filles de chaque catégorie à Soleure.

Championnat suisse U10/U12/U14/U16

En janvier 2017 eut lieu à Therwil le deuxième tournoi qualificatif de la saison 16/17. Ce fut un grand succès avec 272 participant(e)s. Pour la première fois, les parties des premiers échiquiers des quatre catégories jouées sur des échiquiers sensoriels pouvaient être suivies en direct sur Internet ou sur un projecteur. Lors du tournoi qualificatif à Payerne, une réunion "Les parents posent des questions — Les représentants de la Fédération suisse des échecs répondent" fut organisée et conduite pour la première fois. Le quatrième tournoi eut lieu à la Pentecôte à Belp.

Pour le tournoi final de la saison 16/17 qui se déroula à Soleure se sont qualifiés 44 joueuses et joueurs de Suisse alémanique, 19 de Suisse romande et un du Liechtenstein. Dans chaque catégorie, ce furent cette fois 16 joueuses et joueurs qui concouraient pour le titre. Tout comme l'an dernier, 6 joueuses ont participé au tournoi.

De plus, le nouveau cycle qui débuta en septembre à Bettingen se joua dans les quatre catégories. Une modification du règlement U16 entra en vigueur avec la nouvelle série. Dès lors, 20 joueurs et joueuses par tournoi reçoivent des points de classement au-dessus du minimum pour la qualification finale. Ainsi, la constante augmentation du nombre de



joueurs/joueuses U16 est prise en considération. Ne seront également pas pris en compte pour la distribution des points de classement les joueuses et joueurs s'étant déjà qualifiés pour un tournoi final dans une autre catégorie. Pas moins de 240 joueuses et joueurs étaient inscrits au deuxième tournoi qualificatif de Saint-Gall. La finale aura nouvellement lieu à la Pentecôte déjà.

Échange de dicastère

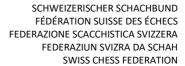
Le 11 novembre 2017, le Comité central a accepté l'échange de dicastère entre Christine Zoppas (nouvellement Formation) et Georg Kradolfer (nouvellement Relève).

Championnat suisse U8

En décembre 2017 eut lieu pour la première fois le championnat suisse U8. Celui-ci ne fait pas partie du cycle et a son propre règlement. Dominik Mattenberger de Emmenbrück fut le seul parmi 97 participantes et participants à remporter ses sept parties et devint ainsi champion suisse U8.

Un grand remerciement à la Commission des tournois juniors qui m'a cette année encore soutenu de manière énergique.

Février 2018 / Christine Zoppas / Georg Kradolfer





RAPPORT ANNUEL **2017** DU DÉPARTEMENT DE LA FORMATION ET DU SOUTIEN DE LA RELÈVE

Changement de titulaire du poste

Le responsable du département de la formation et du soutien de la relève était jusqu'à fin août 2017 Roberto Schenker. Werner Aeschbach reprit le poste à partir d'octobre 2017.

Cours de moniteurs juniors / Programme de formation

Un programme systématique de formation pour moniteur juniors a été lancé. Il s'agit, selon le "concept de soutien de la relève" de la FSE, d'une formation de base (cours d'introduction de deux jours) menant à la qualification "Entraîneur C Swiss Chess" ainsi que de cours de formation continue d'une journée nécessaires pour atteindre les niveaux supérieurs d'entraîneur B, respectivement A. Ce programme sera conçu de façon à être compatible avec la formation de moniteurs J+S. Outre une journée d'information pour moniteurs juniors le 7 janvier 2017, les cours suivants de ce programme eurent lieu dans le courant de l'année:

- 18-19 février: cours d'introduction à Macolin avec 48 participants.
- 13 mai: cours de formation continue à la Maison du Sport à Ittigen avec 29 participants. Thème: utilisation de ChessBase pour la préparation (répertoire d'ouvertures etc.)
- 30 septembre-1er octobre: cours d'introduction à Macolin avec 20 participants
- 25 novembre: cours de formation continue à Ittigen avec 13 participants. Thème: entraînement échiquéen avec de jeunes enfants.

Jusqu'à présent, tous les cours furent donnés en allemand. En octobre débuta la planification d'un premier cours d'introduction en français en février 2018. Pendant ce temps, les descriptions de modules existantes pour le cours d'introduction furent retravaillées et rassemblées dans un manuel de modules traduit en français. De plus, les participants aux cours donnés jusqu'à présent et les entraîneurs avec formation FIDE furent systématiquement recensés.

Tournois juniors

Le département de la formation et du soutien de la relève a soutenu l'organisation des tournois juniors de la FSE, comme par exemple les tournois de qualification au Championnat juniors, les Championnats des jeunes filles, le CSJE, ainsi que le Championnat U8 organisé pour la première fois en décembre 2017.

Une séance de questions pour les parents fut organisée le 1^{er} avril à Payerne lors du tournoi qualificatif.



Relations publiques

Le département de la formation et du soutien de la relève gère les pages Facebook Swisschess et Swisschess Youth Promotion (jusqu'en début novembre 2017 également la page des échecs des jeunes filles Suisse). Ces plateformes sont utilisées par exemple pour les indications au sujet du site internet de la FSE, des tournois (juniors), ou en cas de succès particuliers de joueuses et joueurs suisses (de la relève). Le département de la formation et du soutien de la relève a également une responsabilité déterminante dans le contenu des pages internet des échecs juniors ainsi que des pages YourSwissChess de la FSE, où celui-ci y met en ligne des actualités, des inscriptions aux cours et des rapports de cours, ainsi que des annonces et des résultats de tournois.

Prix Accentus d'encouragement pour professeur d'échecs

Par l'obtention avec succès d'un financement par la Fondation Accentus, le "Prix Accentus d'encouragement pour la ou le professeur d'échecs de l'année 2017" put être établi, avec un délai de candidature jusqu'à la fin de l'année. L'objectif est de mieux valoriser l'enseignant(e) d'échecs auprès du grand public, d'honorer ses performances et de motiver la relève du corps enseignant. Les candidats pouvaient être nominés par des écoles, des groupes d'échecs ou des écolières et écoliers. Sept candidatures complètes nous sont parvenues au total.

Talentcards

Le département de la formation et du soutien de la relève soutient la sélection de juniores et juniors pour l'attribution de Swiss Olympic Talentcards. Pour cela, des questionnaires au sujet de la motivation et de la charge d'entraînement furent envoyés en novembre à 75 junior(e)s, dont les réponses ont été évaluées et transmises aux coachs régionaux. Les résultats de la sélection ont été saisis dans la base de données de Swiss Olympic.

Secrétariat permanent

Le département de la formation et du soutien de la relève soutient le secrétariat permanent et assure la représentation du secrétaire permanent en son absence.

Werner Aeschbach Responsable de la relève et de la formation



RAPPORT ANNUEL DU DICASTÈRE DE LA FORMATION

Le dicastère de la formation a organisé l'an dernier divers cours de formation à Ittigen et Macolin avec le soutien du poste à 50% "Soutien de la relève et formation". L'objectif est la mise sur pied d'une formation durable d'entraîneurs juniors. Parallèlement à un cours de base de deux jours, l'offre de cours devrait inclure des formations complémentaires régulières pour moniteurs et entraîneurs juniors couvrant les différents thèmes. L'année 2017 débuta le 7 janvier par une journée d'information pour moniteurs juniors, durant laquelle, outre quelques exposés intéressants, les grands axes de la future formation de moniteurs juniors furent également présentés.

Avec près de 50 participants, la formation d'entraîneur juniors de deux jours des 18 et 19 février 2017 à Macolin démontra le besoin de nombreuses sections de progresser dans le travail avec les juniors.

La journée de formation continue du 13 mai 2017 s'adressait aux entraîneuses et entraîneurs ayant des connaissances de base de ChessBase et qui souhaitent préparer des jeunes avancés à des compétitions et tournois (27 participants).

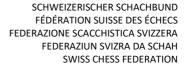
La nouvelle édition de la formation de moniteur juniors de deux jours à Macolin attira à nouveau 20 participants les 30 septembre et 1er octobre 2017.

Le thème de la journée de formation continue du 25 novembre 2017 était l'entraînement échiquéen avec de "jeunes enfants".

Le 11 novembre 2017, le Comité central a accepté l'échange de dicastère entre Christine Zoppas (nouvellement Formation) et Georg Kradolfer (nouvellement Relève). Cet échange profite au dicastère de la formation au vu de l'expérience professionnelle de Christine Zoppas en tant qu'enseignante.

Nous remercions également cordialement tous les conférenciers des différentes formations complémentaires. Sans leur soutien, ce programme varié ne pourrait être réalisé.

Küsnacht ZH, 23.4.2018 Georg Kradolfer Président de la Commission de recours de la FSE





RAPPORT ANNUEL 2017 DU DICASTÈRE DES COMPÉTITIONS

Tournois de la Fédération

Le **Tournoi fédéral (TF)** s'est déroulé pour la 5ème fois à Olten au centre de congrès Arte. C'est le FM Bruno Kamber, membre du club organisateur, qui remporta pour la 4ème fois le titre de Champion fédéral. De par sa situation centrale et les excellentes conditions de jeu, il rassembla le nombre réjouissant de 349 participants, soit une dizaine de joueurs de plus que l'an dernier. La catégorie Amateurs pour les joueurs de tout âge et de moins de 1400 Elo attira à elle-seule 20 participants. En marge du tournoi furent organisées plusieurs séances de projection du film « Magnus » dans un cinéma local. Avec ce nouveau record de participation de ces douze dernières années, le Tournoi fédéral se porte à merveille et devient le rendez-vous annuel très apprécié des membres de notre Fédération.

Le **Championnat suisse individuel (CSI)** eut lieu pour la troisième fois à Grächen en Valais à la Halle de tennis. C'est le GM Yannick Pelletier qui conquit pour la sixième fois le titre de Champion Suisse. Malgré un programme cadre particulièrement riche et attrayant, la publication précoce du tournoi sur le site internet et dans la revue suisse des échecs, ainsi que de l'organisation d'une catégorie Amateurs, l'érosion de participation ne put être freinée cette année : 275 joueurs, soit 19 de moins que l'an dernier. Le camp des jeunes organisé dans le cadre de la manifestation fut cependant à nouveau un grand succès avec la participation d'une soixantaine de jeunes participants. Au niveau des résultats, il convient de noter les excellentes performances des juniors FM Fabian Bänziger et Theo Stijve qui réalisèrent une norme de MI.

En ce qui concerne les **compétitions par équipes (CSE, CSG, TC)**, le nombre d'équipes est resté stable dans son ensemble, avec une augmentation de onze équipes en CSG.

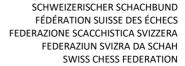
Les **Championnats suisses d'échecs rapides, de blitz et d'échecs Fischer** se déroulèrent comme de coutume dans le cadre du Festival d'échecs de Bienne.

Modifications personnelles et organisationnelles

Beat Rüegsegger a quitté la Commission des compétitions en 2017. Durant de nombreuses années il a dirigé le Championnat suisse individuel (CSI) qu'il a organisé pour la dernière fois en été 2017 à Grächen en Valais. Je le remercie pour son engagement et l'excellent travail qu'il accompli durant ces nombreuses années. C'est Matthias Gallus qui le succède dans cette fonction.

Murten, le 6 mai 2018

Philippe Zarri, président de la Commission des compétitions





RESULTATE/RÉSULTATS 2017

Schweizerische Mannschaftsmeisterschaft (SMM)/Championnat suisse par équipes (CSE)

Schweizer Mannschaftsmeister/Champion suisse par équipes

 1. Winterthur SG
 15
 49.0

 2. Zürich SG
 15
 47.5

 3. Genève Club
 14
 43.0

300 Mannschaften/équipes (Vorjahr/Année précédente 305)

Schweizerische Gruppenmeisterschaft (SGM)/Championnat suisse par groupes (CSG)

Bundesmeister/Champion fédéral 2017/18

1. Gonzen 1 12 36.5 2. Nyon 1 10 34.5 3. Echiquier Bruntrutain 1 9 33.5

221 Mannschaften/équipes (Vorjahr/Année précédente 210)

Schweizerische Einzelmeisterschaft (SEM)/Championnat suisse individuel (CSI)

Schweizer Meister/Champion Suisse

GM Yannick Pelletier
 IM Roland Ekstroem
 46.0

3. FM Fabian Bänzinger 6.5 44.5

Schweizer Meisterin/Championne Suisse

1. WFM Lena Georgescu 6.0

2. WFM Camille De Seroux3. WFM Laura Stoeri5.0 45.043.5

Schweizer Seniorenmeister/Champion suisse senior

1. Benjamin Huss 5.5

2. FM Vulevic Vjekoslav 4.5 26.5 3. Manfred Gosch 4.5 25.5

Schweizer Juniorenmeister/Champion suisse des juniors

1. FM Fabian Bänzinger 6.5

Theo Stijve
 FM Davide Arcuti
 6.0 44.5
 44.5
 44.5

275 Teilnehmer/participants (Vorjahr/Année précédente 294)



Bundesturnier (BT)/Tournoi fédéral (TF)

Bundesmeister/Champion fédéral

1. FM Bruno Kamber 5.5

2. IM Branko Filipovic3. FM Fabian Bänzinger5.0 28.527.5

349 Teilnehmer/participants (Vorjahr/Année précédente 339)

Team-Cup (TC)

Team-Cup-Sieger/Vainqueur de la Team-Cup 2017/18

- 1. Winterthur SG
- 2. Schweizer Fernschachvereinigung

Halbfinalisten/Demi-finalistes:

- 3. Fianchetto Bern
- 4. Réti Young Guns (ASK Réti Zürich)
- 41 Mannschaften/équipes (Vorjahr/Année précédente 43)

Schweizerische Rapidmeisterschaft/Championnat suisse d'échecs rapides

Schweizerischer Rapidmeister/Champion suisse d'échecs rapides

 1. GM Noël Studer
 7.0
 47.5

 2. FM Vjekoslav Vulevic
 6.0
 44.0

 3. IM Roland Ekstroem
 6.0
 42.5

161 Teilnehmer/participants (Vorjahr/Année précédente 147)

Schweizerische Blitzschachmeisterschaft/Championnat suisse de blitz

Schweizerischer Blitzschachmeister/Champion suisse de blitz

1. IM Olivier Moor
 2. FM Patrik Grandadam
 3. IM Roger Moor
 9.0 85.5
 101.5
 93.0

162 Teilnehmer/participants (Vorjahr/Année précédente 128)

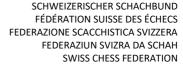
Schweizerische Fischerschachmeisterschaft/Championnat suisse d'échecs Fischer

Schweizerischer Fischerschachmeister/Champion suisse d'échecs Fischer

IM Roland Ekstroem
 GM Joe Gallagher
 IM Andreas Huss
 28.0
 28.0
 4.5
 25.0

35 Teilnehmer/participants (Vorjahr/Année précédente 38)

Philippe Zarri, Verantwortliche des Ressorts Turniere/responsable du dicastère compétitions





LES TROIS «R» DES ÉCHECS SPORT

Il y a quelques années, j'ai pu assister à la Journée de Macolin, où le ministre des sports de l'époque tint un discours au sujet des trois «R» du sport. Je souhaiterais ici rapporter les trois «R» aux échecs sport, pour les généraliser à nouveau à la fin.

Le premier R est le plus simple, car le plus clair. Il correspond aux règles. Dans les échecs sport, les règles sont fixées par la FIDE, sont clairement formulées et lorsqu'il existe un pouvoir d'appréciation, elles règlent la procédure déterminant qui livre l'interprétation finale.

Le deuxième R sont les rituels. Ce sont des formalités qui ne sont pas vraiment inscrites dans les règles, mais qui cependant en font partie. Ainsi, les adversaires des sports de combat d'Extrême-Orient s'inclinent avant le combat, les lutteurs s'essuient le dos après le combat, et nous joueurs d'échecs nous serrons la main avant la partie, cherchons le contact visuel et nous souhaitons une bonne partie. Après la partie, nous scellons le résultat par une nouvelle poignée de main. La tenue du rituel n'est pas une loi ou un ordre, il s'agit d'une question de politesse dont la non-tenue est offensante. Le respect des deux premiers R est une condition nécessaire, mais pas suffisante pour le troisième R.

Le troisième R est le respect. Les règles et les rituels doivent être respectés. L'adversaire et également sa performance - peu importe le niveau - mérite le respect, tout comme les arbitres, les directeurs de tournoi et autres fonctionnaires. Le respect des règles et des rituels doit être sincère, il ne s'agit pas simplement de respecter la forme, mais cela doit venir du cœur. Les trois R réfèrent ici aux échecs sport. Ils peuvent sans problème être étendus à d'autres champs d'application. Je souhaiterais ainsi que les trois R bénéficient d'une attention accrue dans les rapports généraux des joueurs d'échecs entre eux, des membres de la FSE avec les fonctionnaires, des fonctionnaires avec les membres de la FSE, des fonctionnaires entre eux etc.

Les échecs sont une discipline sportive peu répandue, pas vraiment télégénique et de manière générale avec peu de couverture médiatique. L'on ne peut être plus fort qu'ensemble, lorsque l'on tire sur la même corde dans la même direction.



RAPPORT ANNUEL DU SECRÉTARIAT PERMANENT

En 2017, il y eut également des changements au niveau du personnel. De nouvelles forces sont entrées au Comité central et un département pour le soutien de la relève et la formation vient d'être formé. Il y eut également une petite rocade au CC. Ceci demande un nouveau déroulement des procédures avec les nouvelles personnes et tâches. La collaboration s'est rapidement mise en place et tous les "nouveaux arrivants" se sont révélé des gains pour la FSE. Comme le secrétariat permanent sera plus fortement lié aux flux financiers dès 2018 dans le cadre du changement de ceux-ci, la participation du secrétaire permanent dans la réalisation de ce processus fut demandée. La collaboration avec plusieurs membres du Comité central et le nouveau partenaire d'Outsourcing était très constructive, intéressante et enrichissante. Le secrétariat permanent s'est établi comme point de rencontre pour les séances de commission et les discussions. La suppléance mutuelle du secrétaire permanent et du responsable du département fonctionne au mieux.

Le secrétariat permanent, en tant qu'interlocuteur central, a pu répondre aux questions et préoccupations des membres et sections, ainsi que des organisations partenaires et autres intéressés dans de brefs délais, le cas échéant les régler ou les transmettre aux postes et personnes compétentes.

La préparation et le traitement ultérieur de l'Assemblée des délégués, des séances du Comité central tout comme le règlement des tâches plus ou moins importantes en résultant, représentaient comme chaque année une part importante du travail du secrétariat permanent. Le secrétaire permanent a pu en tant qu'organe rendre des services au Comité central (CC) ainsi qu'à tous les dicastères.

La newsletter envoyée chaque mois connaît un intérêt croissant. Actuellement, 540 abonnés sont informés des nouvelles de la FSE et sont les premiers au courant du moment où la nouvelle liste de classement est calculée.

Je remercie cordialement tous les fonctionnaires et bénévoles, ainsi que les personnes impliquées en dehors de la FSE et les joueurs d'échecs actifs de leur engagement pour la scène des échecs suisses et de leur soutien.

Maurice Gisler Secrétaire permanent



RAPPORT ANNUEL DE L'ADMINISTRATION DES MEMBRES

Avril 2018

Statistiques des membres

Catégorie	Membres	Membres	Différence	Licences 2	017
	31.1.2018	31.1.2017		absolu	%
Total	5850	5846	+4	5206	89%
masculin	5474	5493	-19		
féminin	376	353	+23		
dont:					
Ecoliers	1042	956	+86	1042	100%
masculin	895	821	+74		
féminin	147	135	+12		
Juniors	249	273	-24	249	100%
masculin	225	254	-29		
féminin	24	19	+5		
2 116	2542	2524		2222	220/
Actifs	2612	2684	-72	2332	89%
masculin	2492	2570	-78		
féminin	120	114	+6		
					2.121
Seniors	1947	1933	+14	1583	81%
masculin	1862	1848	+14		
féminin	85	85	0		



Le nombre de membres est resté pratiquement identique car le départ de juniors et d'actifs a été compensé par l'arrivée de seniors et avant tout d'écoliers. Il est réjouissant d'observer une légère augmentation du nombre de membres féminins qui compense le départ de membres masculins.

89% des membres ont pris une licence de jeu. Chez les écoliers et les juniors, le taux s'élève à 100% car leur licence de jeu est incluse dans la cotisation annuelle.

Statistiques des sections

Etat AD 16.6.2018: 233 sections
Etat AD 17.6.2018: 238 sections
Différence -5 sections

Entrées depuis AD 2017 (+3):

- Luzern Teuta
- Zürich Felidae
- Zugerland Chessmates SK

Sorties depuis AD 2017 (-8):

- Basel Schachfestival (dissoute)
- Biasca e Valli (dissoute)
- Dottikon (dissoute)
- Liechtenstein (dissoute)
- Lodrino (dissoute)
- Nürensdorf-Bassersdorf (dissoute)
- Reichenstein (retrait)
- St. Gallen Schachverein an der Universität (dissoute)

Changements de nom

- Tre Valli Scacchi (anciennement Biasca-Lodrino Ass. Scacchistica)
- DSSP (anciennement Die Schulschachprofis DSSP)
- Carouge Cavaliers Fous C.E.C.F. (anciennement Genève Cavaliers Fous C.E.C.F)



RAPPORT ANNUEL 2018 DE L'ADMINISTRATEUR DE LA LISTE DE CLASSEMENT

Le nombre de parties comptabilisées pour la liste de classement 2017 s'éleva à 56'381 au total, soit 558 parties de moins qu'en 2016. Parmi celles-ci, 13'354 (+1'329) furent jouées dans des compétitions internationales, 31'811 (-2'310) lors d'événements nationaux, 10'046 (+872) lors d'événements régionaux et 1'599 (-449) lors de compétitions de club.

En guise de rappel, voici quelques règles générales permettant de travailler avec le RSC avec succès et sans gros efforts:

- Avant de débuter le travail avec RSC, lisez les manuels d'utilisateur sous http://www.swisschess.ch/lc-resultats.html
- Pour les joueurs possédant un code FSE, il faut toujours l'indiquer, même si ce joueur n'a pas de points ELO.
- Pour les joueurs sans code FSE, et n'ayant aucun autre ELO reconnu, indiquer les points ELO "0000". Il en va de même si lors d'un tournoi, pour des raisons techniques, le joueur a été évalué.
- Si un joueur est introuvable dans la liste de classement, cherchez également dans la liste des membres. Car un joueur sans points ELO ne pourra voir ses parties comptabilisées pour son premier ELO pour la liste de classement que si son code FSE a été saisi.

Le nombre de corrections et d'ajouts est également resté faible cette année. La version actuelle stable du RSC et le suivi des règles générales ci-dessus y ont contribué.

Je souhaiterais profiter de l'occasion pour indiquer que le délai de sept jours pour l'annonce des résultats ne doit pas nécessairement être écoulé. Et ce particulièrement pour les tournois ayant lieu à la fin des mois pairs (février, avril, juin, août, octobre et décembre), où une annonce immédiate des résultats permet de comptabiliser les parties plus tôt et de publier plus rapidement la nouvelle LC. Merci beaucoup!

De manière générale, je remercie très cordialement tous les fonctionnaires, tous les responsables de tournois et tous les joueurs pour leur bonne collaboration et les contacts intéressants et constructifs durant l'année passée.

Maurice Gisler Administrateur de la liste de classement



RAPPORT ANNUEL DE LA COMMISSION DISCIPLINAIRE DE LA FSE 2017

La Commission disciplinaire de la FSE traite tous les cas pour lesquels les possibilités des règlements de tournois et du règlement des amendes d'ordre sont épuisées, ainsi que les cas où le comportement antisportif est flagrant ou répété, où l'image de la FSE est atteinte, où la Charte éthique de la FSE est violée et où le Code of Conduct de la FSE n'est pas respecté.

Lors de cet exercice, soit divers cas ont été portés devant la Commission, soit celle-ci a d'elle-même été informée d'incidents dans son domaine de compétence. La Commission a joué un rôle de conseiller dans ces cas-là. Les cas litigieux purent tous être réglés à l'amiable de manière satisfaisante pour toutes les parties prenantes sans devoir imposer de mesure concrète.

Thoune, le 23.4.2018
Thomas Bürki
Président de la Commission disciplinaire de la FSE



RAPPORT ANNUEL DE LA COMMISSION DE RECOURS DE LA FSE 2017

La Commission de recours de la FSE traite les recours contre les amendes données par les directions de tournois selon le règlement des amendes d'ordre. L'an dernier, la Commission de recours a traité plusieurs recours faits contre diverses amendes.

La Commission a examiné de plus près les cas individuels et dans certains cas livré un autre jugement. Ainsi, les amendes pour forfait en cas de retard d'un joueur ont par exemple été annulées, s'il s'est avéré que le joueur est apparu au local de jeu. Par contre, les recours contre les amendes pour premiers échiquiers vides n'ont pas pu être admis car ces faits sont clairement réglés, la composition de l'équipe pouvant encore être modifiée avant un match selon le règlement du CSE/CSG.

Küsnacht ZH, 23.4.2018 Georg Kradolfer Président de la Commission de recours de la FSE



RAPPORT ANNUEL DU TRIBUNAL ARBITRAL 2017

Le Tribunal arbitral n'a rendu aucun verdict en 2017 (l'année précédente : deux).

Un cas de recours du CSG, 2e ligue régionale, est arrivé à la fin de l'année ; il n'a toutefois pas été jugé en 2017.

Michael Hochstrasser, président